

# 12 12

# VIVRE L'ÎLE

Automne 2009

n°55

[www.12sur12.org](http://www.12sur12.org)

“ VIVRE L'ÎLE 12 SUR 12 ”

ASSOCIATION AGRÉÉE DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÎLE DE NOIRMOUTIER

## SOMMAIRE

	Page
Éditorial .....	1
SCOT .....	2
Les marées d'algues .....	3
Vie de l'Association .....	7
L'info en bref .....	8

## EDITORIAL

Une saison associative très chargée pour certains d'entre nous avec une assemblée générale dynamique. Un été très ensoleillé prolongé tard dans l'automne. Une année faste, sans doute, pour une économie insulaire centrée sur le tourisme environnemental et les loisirs balnéaires.

C'est pourquoi la protection des milieux naturels doit être la priorité, car c'est notre première richesse commune. Les échouages massifs d'algues sur nos plages survenus cet été et les odeurs de leur décomposition ont empoisonné tout l'été la vie des riverains et usagers, affecté l'image touristique des communes concernées, et causé bien du souci à leurs élus.

Ce phénomène dû à l'eutrophisation des eaux littorales est nouveau pour l'île, mais il pollue les côtes bretonnes depuis 40 ans. Il force les insulaires à prendre conscience des conséquences d'un développement agro-industriel et urbain déniaient son impact destructeur sur les milieux naturels.

Quand cet été certains ont immédiatement désigné des responsabilités lointaines pour expliquer la source de la pollution des plages par les dépôts d'algues, nous souhaitons poser la question des sources insulaires de pollution du milieu marin.

Quand cet été certains ont immédiatement désigné des responsabilités lointaines pour expliquer la source de la pollution des plages par les dépôts d'algues, nous souhaitons poser la question des sources insulaires de pollution du milieu marin. A moins de demeurer dans une communication superficielle, il ne peut être question de "pacte écologique local" (ainsi titrait l'info en bref de la commune de Noirmoutier en l'île en septembre) sans évaluation transparente de l'impact des activités insulaires sur les milieux naturels.

Néanmoins, il est très positif que la principale commune de l'île montre l'exemple en prenant des engagements pour un développement durable : économiser l'énergie, l'eau, réfléchir à l'impact de nos pratiques sur l'environnement, c'est le bon chemin !

Saluons aussi la démarche d'information ou de concertation environnementale de la part de certaines communes comme La Guérinière ou Barbâtre qui montre une évolution positive dans la prise de conscience de la légitimité associative.

Autre priorité constante de notre travail : les révisions des plans locaux d'urbanisme et des plan d'occupation des sols des communes.

Grâce à votre soutien, nous sommes acteurs dans tous les débats environnementaux insulaires depuis plus de 20 ans au service du bien commun. Quelles que soient les polémiques et les résistances venant des partisans d'un développement économique autodestructeur, la reconnaissance de notre utilité publique par les services de l'Etat nous permet de faire avancer nos propositions auprès d'un nombre croissant d'élus et de citoyens pour un pacte d'alliance et de non agression avec notre environnement.

### En supplément

**pour les adhérents,  
le Compte-rendu de  
l'Assemblée Générale  
du 24 juillet 2009  
Pages I à XIV**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente :** Marie-Thérèse Beauchêne  
8 impasse des Yuccas 85630 Barbâtre.  
tel : 02 51 39 84 50 - fax : 02 51 35 96 02

**Vice-Présidents :**  
Nicolas Garnier et Liz Muller

**Secrétaires :**  
Françoise Lancelot et Jean-Louis Eugène

**Trésorière :** Michèle Chevet

**Communication & Blog :** Liz Muller

**Membres :** Isabelle Blanchard, Michel Chevet, Annik Damour, Maryvonne Daviet-Guérin, Marie-Thérèse Frioux-Devroc, Michel Devroc, Marie-Edith Dupont, Georges Mélanson, Maryse Nicolaux, Benjamin Palvadeau et Bernard Thibeaud

# Le SCOT

## Schéma de Cohérence Territoriale

### La précédente équipe communautaire avait élaboré un SCOT ayant pour périmètre l'île de Noirmoutier

Ce projet de SCOT est entré en application le 26 mai 2008. Le conseiller général Jacques Oudin avait alors abondamment critiqué le projet, appelant à la création d'un SCOT élargi aux zones continentales.

Lors du rapport d'enquête publique donnant un avis favorable (avec 12 recommandations dont une sur le périmètre), la commission d'enquête précisait dans sa synthèse : *"Dans ce contexte d'ouverture possible à une évolution future du SCOT, la commission souligne l'intérêt qu'il y aurait à clore le débat sur la question du périmètre. Le choix a été arrêté par le Préfet de la Vendée. Il a sa logique : préserver la remarquable identité de l'île en prenant en compte ses très fortes spécificités. Un autre choix, privilégiant la logique de continuité avec le continent était certes possible. Il n'a pas été retenu. La recherche d'une synthèse entre ces deux logiques semble à la fois possible et positive. C'est pourquoi la commission estime qu'il conviendrait que l'île soit étroitement associée aux futures études préparatoires au lancement de tout SCOT concernant sa zone d'intérêt."*

Dans la recommandation 2.2.1 sur le périmètre, la commission précisait néanmoins que : *"Tout en restant dans le cadre insulaire, il est légitime de s'interroger sur l'intérêt d'inscrire la réflexion dans un espace plus large pour certaines problématiques : transport, éducation, santé, eau potable...voire logement et emploi..."*

La commission recommandait alors : *"que le PADD retienne le principe de l'engagement dans une telle démarche, après approbation du SCOT, sans toutefois en préciser les modalités. Celles-ci seront en effet à définir avec les autorités concernées par le ou les SCOT continentaux de la zone d'intérêt de Noirmoutier. Elles devront faire l'objet d'une décision préfectorale."*

Les élus communautaires actuels de l'île viennent d'approuver le principe d'une intégration au projet de SCOT Nord-Ouest Vendée regroupant quatre intercommunalités (Marais breton Nord, Océan Marais Monts, Pays de Palluau, Marais et Bocage) en attente de l'arrêté préfectoral délimitant le périmètre. Le Préfet a jugé la démarche "pertinente".

L'acceptation par les îliens de souche de ce choix politique pourrait être une véritable évolution identitaire. Historiquement très attachés à défendre leur particularisme en toute chose, il sera intéressant d'observer leur réaction face aux conséquences de cette décision. En effet dans un SCOT élargi, leurs intérêts risquent d'être noyés dans un ensemble dominé par les intérêts continentaux.

Les jeunes ambitions de notre nouveau président de la Communauté de Communes seront-elles compatibles avec celles de notre conseiller général, (vice-président du conseil général) ?

Ce dernier se voit sans doute comme le chef d'orchestre de l'ensemble de la démarche.

## Brèves

### Énergie renouvelable

Lors d'une réunion publique avec l'ADEME et le SYDEV, les communes de l'île se sont prononcées en faveur d'une évolution des réglementations urbaines afin de promouvoir l'installation individuelle génératrice d'énergie renouvelable.

### Lutte contre le Baccharis

Depuis une dizaine d'années, 12/12 alerte sur l'envahissement de notre territoire par le Baccharis. Nous en avons fait notre thème lors du Forum des Associations en 2004. Depuis, l'espèce a colonisé de façon exponentielle les espaces les moins entretenus (zones aquacoles, terrains vagues, terres de marais et zones de marais salants).

Le bulletin de la Communauté de Communes reprend ce sujet dans un dossier très complet. Nous espérons que cette menace de plus en plus inquiétante va enfin trouver des actions à la mesure des intentions affichées. Plus on tarde, plus l'invasion végétale s'étend.

### Le Sel de Noirmoutier : une bonne année

Tous ceux qui ont circulé dans l'île pendant la saison estivale ont eu le plaisir de voir les marais salants en production, la récolte s'est étalée de juin à septembre. La très faible pluviométrie, la combinaison d'un bon ensoleillement et d'une bonne orientation des vents ont favorisé plus particulièrement la production de la Fleur de sel, mais le gros sel n'est pas en reste avec une production sur l'île d'environ 3500 tonnes



Coloï 2009 : transport du sel, du marais salant vers les lieux de conditionnement.

### "Loire Vivante Estuaire"

Vingt années ont été nécessaires à la coordination "Loire Vivante Estuaire" pour obtenir l'abandon du projet d'extension portuaire de Donges-Est.

Ce sont 2 600 m de rives naturelles de l'estuaire qui vont être sauvées du béton. La restauration des fonctions écologiques des roselières, vasières ou lagunes estuariennes concerne directement la qualité et la quantité des apports sédimentaires insulaires.

# LES MARÉES D'ALGUES

## Échouages massifs d'algues sur certaines plages de l'île L'eutrophisation des eaux littorales au coeur du débat insulaire



**“Les algues ont envahi l'île de Noirmoutier”** titrait le Journal Ouest-France le 7 septembre dernier. Interrogé sur les causes de ces échouages massifs, le conseiller général Jacques Oudin propose que les études se concentrent sur les causes extérieures à l'île. Pourtant le bilan de l'observatoire de l'eau (1995-2004) indique que : **“Les étiers du Moulin et de Ribandon, situés sur l'île de Noirmoutier, présentent les plus fortes concentrations en nitrate et en phosphate de la baie de Bourgneuf. Cette situation est surprenante puisque leurs bassins versants sont très petits... ils constituent les deux points “noirs” du bassin versant de la baie de Bourgneuf.”**

### La perception et la compréhension du phénomène

Fermement campé dans la position de victime et de défenseur de la cause insulaire, notre conseiller général commentait en septembre dans la presse locale ce phénomène d'échouages massifs d'algues en pointant du doigt des causes lointaines : *“J'ai écrit au Préfet dès le début du mois d'août que des déversements massifs de nitrates et de phosphates émanant du flux de l'estuaire de la Loire, avec les urbanisations de Nantes et Saint-Nazaire mais aussi les rejets des zones de maraîchage et des zones d'élevage intensif du bocage vendéen transportés par la Sèvre Nantaise. Mais un flux complémentaire est à ne pas négliger, celui de l'embouchure de la Vilaine. Ces flux sont poussés par les courants sur l'Ouest de notre côte, avec des conséquences catastrophiques cette année.”*

Même si l'hypothèse explicative des causes du phénomène semble convaincante, on comprend implicitement que les études éventuelles sont aimablement invitées à ne pas s'attarder sur d'éventuelles causes locales.

### Une revue de presse estivale abondante

Elle a rendu compte de ce phénomène exceptionnel, nouveau pour l'île, qui a causé un fort préjudice et de fortes inquiétudes aux usagers et riverains concernés : accès aux plages et baignades interdites, nuisance olfactive difficilement supportable, crainte d'effets sur la santé. Différents acteurs s'y sont exprimés : élus essayant d'expliquer et de minimiser le phénomène et de rassurer, riverains inquiets ou scandalisés par ce qu'ils considèrent comme une mauvaise gestion de la crise ou une mise en danger de la santé publique. Depuis le naufrage de l'Erika on n'avait pas vu une telle levée de boucliers. Et pourtant ce qui s'est passé sur l'île cet été se passe chaque année depuis presque 40 ans à plus grande échelle dans certaines communes bretonnes.

### Les conséquences des marées d'algues sur l'économie touristique : l'exemple des Côtes d'Armor

La prolifération des algues sur les plages provoque une forte gêne ou une impossibilité d'y pratiquer la plupart des loisirs

habituels : baignade, pêche à pied, jeux de plage... Du fait de leur odeur fétide elles affectent également les loisirs proches, la randonnée pédestre, la simple résidence. Dans les côtes d'Armor où 85% du tourisme se pratique sur la bande côtière, l'abandon des sites touchés est illustrée par la diminution du nombre d'hôtels, comme à Saint Michel en Grève où ils sont passés de six à un en 30 ans. La valeur patrimoniale du foncier, de l'immobilier et des fonds de commerce des zones atteintes est évidemment diminuée. Les acteurs du tourisme sont partagés sur l'opportunité d'étudier cet impact, le risque étant de pointer l'attention du public sur cet handicap et d'aggraver ainsi ses effets. Mais même si ce préjudice est difficile à quantifier, l'image authentique et naturelle de la région, de ses produits, ont subi le contrecoup des marées d'algues saisonnières.

### Le contexte global

Les données globales donnent apparemment raison à Jacques Oudin. Il y a un an, le journal **LE MONDE** du 18 Août 2008 titrait en une : "**Les eaux côtières menacées d'asphyxie**". Il y était fait allusion à une étude publiée dans la revue **SCIENCE** du 15 Août 2008 indiquant que depuis les années soixante, la surface des zones maritimes dites "**mortes**" par privation d'oxygène (*hypoxie*) avait doublé tous les dix ans. Elles représenteraient 405 sites pour une surface de 245 000 km<sup>2</sup>. Nombre de régions côtières se transforment en "**zones mortes**", en raison de l'utilisation croissante des engrais (*phosphates et nitrates*) dans l'agriculture et du rejet des eaux usées chargées de matières organiques. Lessivées par les pluies, ces substances s'accumulent dans les estuaires, les lagunes et les mers fermées.

En France l'étude distinguait vingt "**zones mortes**" principalement dans les estuaires (*dont celui de la Loire*) et les lagunes côtières.

Dans les grands estuaires, l'eutrophisation est provoquée par le mouvement des marées, qui finit par former une sorte de bouchon vaseux à leur sortie. L'hypoxie a lieu en été, pendant les périodes de hautes eaux qui remuent ces sédiments et accentuent la consommation d'oxygène.



En plein été, la plage de la Bosse à L'Épine, s'est vue interdite d'accès

### L'eutrophisation des eaux marines

Le processus d'eutrophisation à l'oeuvre dans les zones côtières a d'abord été étudié dans les lacs et les mers fermées. Beaucoup d'eaux résiduelles entrant dans l'environnement aquatique renferment des nutriments pour les végétaux : matières organiques diverses et sels nutritifs, principalement nitrate et phosphate. Les excédents de fertilisants agricoles apportés par les eaux de ruissellement des zones d'agriculture intensive sont une source importante. L'atmosphère représente aussi une voie majeure de pollution assurant la diffusion des nutriments.

L'eutrophisation est définie au sens habituel comme l'enrichissement des eaux en nutriments, essentiellement le phosphore et l'azote qui vont favoriser la croissance des végétaux pour finalement induire des proliférations algales de différentes sortes : explosions d'algues microscopiques (*microphytes*) sous la forme d'eaux colorées, développement d'algues de grande taille (*macrophytes*) flottantes sur les fonds, ou s'échouant sur les rivages.

Outre les nutriments, d'autres facteurs tel que les conditions climatiques (*lumière, température*) et hydrologiques (*volume et degré de confinement des plans d'eau, etc...*) contrôlent le processus.

Les proliférations végétales, si elles ne sont pas dispersées par les courants ou consommées par les herbivores, s'accumuleront puis se décomposeront sous l'action bactérienne avec consommation d'oxygène néfaste pour la faune. La poursuite de la dégradation bactérienne sera dramatique pour l'environnement aquatique, la santé animale et humaine. En l'absence d'oxygène (*anaérobiose*), il y a production de molécules gazeuses indésirables\*, voire toxiques.

\*  
CO<sub>2</sub> : dioxyde de carbone  
H<sub>2</sub>S : sulfure d'hydrogène  
NH<sub>3</sub> : ammoniac  
CH<sub>4</sub> : méthane

### Différents facteurs favorisent l'eutrophisation, certains sont déclenchants

- L'importance et la fréquence de l'apport en nutriments.
- La faible épaisseur de la colonne d'eau.
- L'immobilité de la masse d'eau empêche la dilution des sels nutritifs à l'estuaire. Pas ou peu de brassage de l'eau favorise l'absence d'oxygène gazeux dissous (*anoxie*) et la stratification haline (*par densité de sel*) ou thermique.
- La configuration semi-fermée du littoral favorise l'inertie.
- Un estran étendu et une plage en faible pente retiennent les masses d'algues.
- Les courants jouent un rôle primordial dans la circulation et le brassage des eaux et par conséquent sur la dispersion de la pollution. L'absence de courants marins significatifs est un facteur très aggravant. De même, l'existence de courants giratoires (*ces courants peuvent être renforcés ou créés par certains aménagements artificiels*) et la géomorphologie in-

fluent fortement sur la circulation résiduelle des masses d'eau qui dans certaines conditions, peuvent tourner en circuit quasi-fermé.

- Temps de résidence moyen : en milieu marin l'enrichissement en sels nutritifs n'est pas en soi dommageable à l'environnement si la circulation générale permet une forte dilution. Le facteur déclencheur peut donc être provoqué par des conditions de courants assez faibles avec stratification momentanée et confinement hydrodynamique.

- Vent et vagues : leur orientation influe fortement sur les mouvements des masses d'eau, des nutriments, des algues.

- Vent, vagues et courants conditionnent fortement l'échouage sur les plages des algues.

- L'ensoleillement. C'est le soleil qui déclenche la pousse des algues, mais c'est aussi lui qui peut, par un rayonnement trop intense, dégrader leurs pigments chlorophylliens et provoquer l'arrêt de leur croissance.

### Plusieurs accidents graves dans les côtes d'Armor en juillet 2009

Le 22 juillet Thierry Morfoisse, chauffeur employé au transport d'algues vertes échouées sur les plages, décédait à Binic. Six jours plus tard sur la plage de Saint Michel en Grève, un cheval meurt, son cavalier subissant un malaise. Ces accidents successifs replacent un phénomène ancien au coeur de l'actualité politique nationale. Depuis 40 ans certaines associations dénoncent la responsabilité directe de l'élevage intensif breton dans cette dégradation du milieu marin.

Peu après le Grenelle de la mer le coût environnemental, et aujourd'hui humain de ce modèle agro-industriel est remis en pleine lumière et laisse un goût amer.



Le nettoyage des algues sur l'île pendant l'été 2009

### Mode de production et dangerosité du sulfure d'hydrogène

Pour Alain Menseguen, directeur de recherche au laboratoire d'écologie benthique de l'Ifremer à Brest : "Dans le cas de Saint Michel en Grève, les teneurs observées sont très diverses. Là où les algues sont fraîches, l'air ne contient que quelques parties par millions (ppm) de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S). Mais l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des risques) a aussi trouvé jusqu'à 1030 ppm de H<sub>2</sub>S et beaucoup de méthane dans des endroits à l'abri de la mer où des algues de type *Ulva armoricana* se décompo-

saient depuis plusieurs jours. Elles avaient séché en surface, formant une croûte imperméable aux gaz. Sous cette croûte, des bactéries anaérobies décomposent la matière organique en puisant leur énergie dans la réduction du sulfate de l'eau de mer en sulfure et en émettant du H<sub>2</sub>S. Il suffit de marcher dedans pour laisser s'échapper ce gaz, dont l'inhalation pendant dix minutes à une teneur supérieure à 700 ppm est mortelle."

La dangerosité du sulfure d'hydrogène est liée au fait que son inhalation prolongée peut causer la dégénérescence du nerf olfactif, rendant dès lors la détection du gaz impossible. Le rapport de l'INERIS d'août 2009 a confirmé que les algues en décomposition sur les plages "présentent un vrai risque pour la santé". Le seuil de détection de ce gaz par notre système olfactif est donc très bas.

1. A partir de 0,047 ppm : une odeur nauséabonde est détectée.
2. De 10 à 20 ppm : les symptômes sont: irritations oculaires, maux de gorges, toux, nausées, fatigue, perte d'appétit, maux de tête, vertige, perte de mémoire.
3. De 50 à 100 ppm : lésions oculaires.
4. De 150 à 250 ppm : paralysie du nerf olfactif empêchant la détection de l'odeur et augmentant le risque d'intoxication.
5. Plus de 320 ppm : difficulté de la respiration (*Dyspnée*), oedème aigu du poumon (*engorgement sévère brutal des alvéoles pulmonaires*).
6. Plus de 700 ppm : perte de connaissance, décès en quelques minutes.
7. Plus de 1000 ppm : collapsus immédiat en une seule inspiration (*arrêt cardiaque immédiat*).

Des expositions chroniques à des niveaux bas (2ppm) sont associés à une augmentation du risque de fausse couche.

Quelques lignes plus haut nous relevions que l'INERIS avait mesuré jusqu'à 1030 ppm sur la plage de Saint Michel en Grève. A ce jour nous n'avons pas d'éléments précis sur les concentrations de sulfure d'hydrogène mesurables cet été sur les plages de l'île et sur les différents dépôts suite au nettoyage des plages. L'un d'eux, en plein marais et à quelques mètres de la route de Champierreux, très fréquentée par les piétons et les cyclistes, a dégagé tout l'été une odeur fétide insupportable sans aucune protection ni aucun panneau de mise en garde.

## Le contexte local

Depuis de nombreuses années, différents signaux d'alerte indiquent avec insistance une dégradation de la qualité des eaux littorales insulaires.

Les interdictions de pêche à pied pour cause de contamination bactériologique sur différents sites du littoral Nord de l'île comme Fort Larron sont devenues habituelles.

Dès 1999, une étude sur les vases portuaires réalisée par IFREMER notait une importante contamination bactériologique sur l'étier de Ribandon (*s'écoulant dans la baie du port de Noirmoutier à travers la jetée Jacobsen*) et appelait à des actions correctives en amont de ces contaminations.

Plusieurs sources insulaires possibles d'effluents :

- Les rejets insuffisamment épurés de stations d'épuration.
- Les rejets d'eaux usées hors assainissement.
- Les rejets pluviaux aboutissant dans les étiers par des exutoires (*étier du Moulin principalement*) ou en mer et provenant du bassin versant agricole, fort consommateur d'engrais sous forme organique ou minérale (*azote - phosphore - potassium*).
- Les impacts diffus de l'activité portuaire (*port de l'Herbau-dière, port du Morin, port-étier de Noirmoutier*).

## Bilan des eaux saumâtres et marines de l'Observatoire de la Baie de Bourgneuf de 1995 à 2004

Le bilan de la qualité physico-chimique des eaux saumâtres et marines a permis d'identifier différentes altérations des eaux provenant des bassins versants. Le suivi est réalisé à marée basse lors de périodes pluvieuses. Pour l'île de Noirmoutier, 4 points de mesures sur les étiers du Moulin, des Coëfs, de Ribandon et de l'Arceau sont suivis 4 à 6 fois par an.

Il y est précisé que :

*"Les eaux des bassins versants se rejetant en baie apportent en période hivernale des quantités non négligeables de nitrates et de phosphates provenant du lessivage des sols. Les étiers du Moulin et de Ribandon, situés sur l'île de Noirmoutier, présentent les plus fortes concentrations en nitrate de la baie de Bourgneuf. Cette situation est surprenante puisque leurs bassins versants sont très petits... Pour l'étier du Moulin, les nitrates sont probablement issus de la culture de la pomme de terre. Les concentrations en phosphates les plus élevées du bassin versant de la baie de Bourgneuf se retrouvent encore une fois sur les étiers du Moulin et de Ribandon. Cette contamination serait d'origine domestique".*

Le rédacteur du bilan ignore visiblement l'utilisation de phosphate en engrais agricole.

Les rejets pluviaux du bassin versant agricole de la plaine de Barbâtre pourraient aussi contribuer aux fortes concentrations en nutriments relevées au Sud de la baie.

Ainsi le bilan précise que ces rejets influent sur la qualité des eaux de la baie et mentionne que :

*"l'étude des eaux marines permet de constater, en forte période hydrologique une augmentation des nutriments de l'en-*

*trée, où les éléments minéraux sont dilués, vers le fond de la baie, où les apports des étiers entraînent une concentration de ces éléments. Toutefois la force et la direction du vent ont une forte influence sur le transfert des éléments minéraux en mer."*

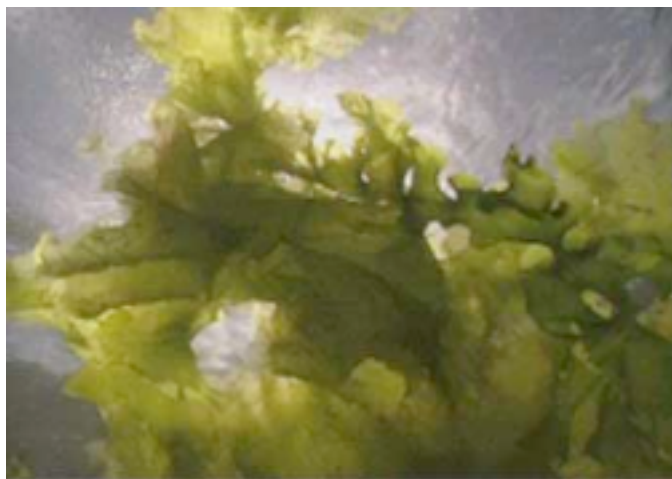
N'en déplaise à notre conseiller général, présumé bon connaisseur de la situation de l'eau en Baie de Bourgneuf (*Président de la Commission Locale de l'Eau de 1997 à 2009 et Président de l'Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf*), la conclusion du rapport est claire :

***" Sur l'île de Noirmoutier, les étiers du Moulin et du Ribandon se rejetant dans le vieux port de Noirmoutier sont très altérés par les nitrates et les phosphates et constituent les deux points «noirs» du bassin versant de la baie de Bourgneuf."***

La très forte "sensibilité" de ce dossier pour l'image de qualité du site touristique et pour les activités primaires dépendantes de la qualité de l'eau explique sans doute en grande partie la censure ou l'autocensure de la réflexion insulaire à ce sujet.

**Les élus soucieux d'un développement économique insulaire durable se doivent pourtant d'imposer à toutes les activités polluantes, dont l'agriculture, une évaluation de leur impact sur les milieux naturels et les eaux littorales, notre principale richesse collective.**

S'il est politiquement logique que certains élus ne veuillent pas fâcher leurs électeurs, négligeant délibérément les apports insulaires en baie de nitrates et de phosphates, on ne peut nier ces apports et il nous est permis de nous interroger sur la part des activités insulaires dans les phénomènes d'eutrophisation de nos eaux littorales.



*"L'algue verte" Ulva armoricana*

### Bibliographie :

- **Écosystèmes Aquatiques** de Christian LÉVÈQUE chez Hachette
- **L'eutrophisation des eaux marines et continentales** de Jean-Claude LACAZE chez ellipses
- **La Recherche - octobre 2009 - N°434**

## Les Conseils d'Administration

### Juillet

Les administrateurs ont profité de cette dernière occasion pour organiser les détails pratiques de l'Assemblée Générale.

Les administrateurs ont eu des nouvelles du Comité de Pilotage du PPRN, auquel participent la Présidente et un autre membre du CA, Jean-Louis Eugène. Nous avons été félicités pour notre travail sur les dossiers sur **les catastrophes et cataclysmes**, et sur le **bassin versant du nord de l'île**, qui sont utiles au bureau d'études.

Jean-Louis Eugène, l'auteur de ces dossiers, a préparé un mémoire sur le plan de prévention des risques qui a été très apprécié. Il faut se rappeler que **Vivre l'île 12 sur 12** attire l'attention sur le danger de submersion marine depuis de nombreuses années : nous en avons fait le thème de notre stand au Forum des Associations en 2007, et **nous réclamons depuis 2003 un plan de prévention des risques pour l'île**.



En juillet l'exposition de COORLIT85 sur la laisse de mer est visible sur les plages de Barbâtre et de la Guérinière.

### Août

Pour cette première réunion après l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration qui compte deux nouveaux membres, a procédé au renouvellement du bureau.

Marie-Thérèse Beauchêne poursuit son mandat présidentiel, les deux vice-présidents sont Liz Muller et Nicolas Garnier, Françoise Lancelot est secrétaire et Michèle Chevet trésorière. Liz Muller as-

sume la responsabilité de la communication pour l'association, en remplacement de Michel Devroc.

Une répartition des tâches a permis à chacun de préciser ses dossiers et ses activités de prédilection. Les administrateurs ont ensuite examiné les autres points à l'ordre du jour :

- La révision du POS de l'Épine pour permettre l'aménagement du Port de Morin et du Camping de la Bosse
- La réactivation du classement du Gois dans le cadre du Grenelle de la mer
- La revue des courriers reçus et envoyés
- Les rapports sur les réunions auxquelles les administrateurs ont représenté l'association pendant le mois écoulé
- Le bilan des expositions sur "La Dune" et "La laisse de mer".

### Septembre

On a entendu reparler d'aménagement des abords du Gois, tant à Barbâtre qu'à Beauvoir. Nous décidons de rappeler au Préfet qu'il existe un comité de pilotage pour le classement du Gois et que nous en faisons partie.

Il est décidé de suivre avec attention les projets de lotissement dit "du Niaisois" à Barbâtre.

À l'occasion du compte rendu du Conseil municipal de Noirmoutier, la modification du PLU est envisagée. Certaines modifications correspondent aux points que nous avons contestés devant le tribunal administratif.

Un compte-rendu sur les modifications du POS de l'Épine est commenté : des zones protégées sur la dune sont menacées, nous n'avons pas l'intention de laisser faire.

L'évocation des désagréments causés par les algues vertes est largement commentée. Un groupe d'étude sur ce sujet est constitué.

La préparation de notre participation au forum des associations le 20 septembre

### Enquête publique

Du 2 octobre au 7 novembre 2009 : modification du PLU de Noirmoutier-en-l'île.

est planifiée.

### Octobre

Le premier point de l'ordre du jour concernait l'évaluation de notre participation au Forum des associations du 20 septembre, événement qui nous a valu quelques nouvelles adhésions.



Forum des associations septembre 2009

Les deux administrateurs de l'association qui ont rencontré la mairie de Barbâtre pour parler de l'aménagement du centre bourg ont fait un rapport et nous avons commenté les projets, surtout celui de la piste cyclable dans le Polder Sebastopol. Nous avons évoqué encore une fois le problème des algues : le groupe de travail constitué pour étudier cette question se réunira bientôt.

Nous avons eu des nouvelles :

- Du comité de pilotage du PPRN
- De la réunion concernant Natura 2000
- D'une demande de subvention pour la restauration de la Porte aux Lions de l'Abbaye de la Blanche, examinée en Commission des sites.

La Présidente et la secrétaire ont fait part des courriers reçus et envoyés.

Les administrateurs qui suivent les conseils municipaux et communautaires ont présenté des résumés succincts de ces réunions, puis nous avons évoqué le dossier de l'assainissement.

Le Conseil d'Administration a noté que l'enquête publique concernant le PLU de Noirmoutier-en-l'île démarrerait le 2 octobre, jusqu'au 7 novembre.

## Projet de lotissement du Niaisois La Municipalité de Barbâtre met la charrue avant les boeufs

Dans le N°85 du bulletin municipal de Barbâtre "La Balise" paru à l'hiver 2008, le Maire, dans son éditorial, annonçait : "Après plusieurs années d'atermoiements, votre conseil municipal a décidé de prendre les dossiers à bras le corps, de dresser les priorités dans le respect de la capacité financière du budget, et de lancer très concrètement les actions à destination de toutes les générations ... Mise en route du projet de lotissement du Niaisois particulièrement pour nos jeunes."

Le 21 juillet 2009, l'Association Syndicale Libre "Le Niaisois", siège social à Barbâtre, adressait un courrier au Préfet de la Vendée, avec copies aux :

- Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
- Directeur du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée
- Directeur Départemental de l'Equipement de la Vendée
- Maire de Barbâtre
- Madame la Présidente de **Vivre l'Île 12 sur 12**

### Ce courrier dénonçait :

- Le lieu d'implantation (*secteur de protection du Moulin de la Fosse*)
- Le risque naturel d'inondations (*pluviale et marine*)
- La suppression d'une parcelle classée en coupure d'urbanisation.

**Les Services Préfectoraux ont répondu qu'ils n'étaient pas au courant d'un tel projet !**

## Extraction de granulats marins

Lafarge Granulats Ouest (*Nantes*) et la Compagnie Armoricaine de Navigation ont sollicité une concession minière et une autorisation d'ouverture de travaux pour l'exploitation d'un gisement de granulats marins situé au large de l'estuaire de la Loire. Ce projet, qui fait l'objet d'un avis paru le 24 septembre dans le Journal Officiel, est baptisé Astrolabe. Il porte sur un gisement situé au-delà des eaux territoriales françaises, la superficie d'exploitation demandée étant de 12,7 km<sup>2</sup>. Si cette concession était accordée par l'Etat, elle constituerait la plus grande zone d'extraction de l'Atlantique. Lafarge vient de subir un refus pour une exploitation au large d'Etel.

5,5 millions de tonnes de granulats sont extraits annuellement en Atlantique dont la moitié venant du site du Pilier.

## Montée du niveau des océans

Le Monde du 19 septembre consacrait une page aux disparités régionales attendues dans les prévisions d'élévation moyenne du niveau des océans d'ici à 2100.

De l'ordre du double de celles émises en 2007 par le GIEC qui étaient de 18 à 59 cm (*plus 3,3 mm/an*). De 1993 à 2003, le facteur principal était l'expansion thermique. Depuis, 80% de la hausse observée est liée à la fonte des glaciers d'altitude et à la réduction des calottes glaciaires. Pourtant dans certaines régions (*Canada, Scandinavie*) on constate une baisse du niveau océanique en raison d'un phénomène de "rebond" post-glaciaire par lequel la croûte et le manteau terrestres remontent lentement, mais plus vite que l'océan suite à la fonte des calottes de glace de 4 et 2 km d'épaisseur en Amérique du Nord et en Europe depuis la dernière glaciation il y a 20 000 ans.

D'autres facteurs créent des disparités : la dilatation supérieure de l'océan dans certains bassins littoraux où celui-ci stocke plus de chaleur, l'enfoncement du sol suite au pompage de l'eau ou de l'exploitation pétrolière.

## ASSOCIATION AGRÉÉE DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÎLE DE NOIRMOUTIER VIVRE L'ÎLE 12 SUR 12

Membre du réseau FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Adhérente de : la Coordination des Associations Environnementales du Littoral Vendéen

l'Union des Associations du Littoral (UADL)

Pays de la Loire Nature Environnement (PLNE)

Paysages de France

blog : [www.12sur12.org](http://www.12sur12.org)

mail : [12sur12@12sur12.org](mailto:12sur12@12sur12.org)

BP412 Noirmoutier-en-l'île

tel : 02 51 39 84 50 - fax : 02 51 35 96 02